

que depuis longtemps je la rattache au plus intime de la politique et même de la question constitutionnelle. De fait, quelle action pourrions-nous jamais espérer de la part du gouvernement tant qu'il ne sera pas indépendant de la branche du revenu fiscal que produit notre système d'octroi des patentes pour la vente des spiritueux ? Or, le gouvernement provincial est purement et simplement à la merci de l'alcool pour se sustenter, dans les conditions actuelles : tout parti qui en arriverait à songer à la création de nouvelles commettrait un suicide flagrant. Comprend-on, en pareil cas l'intérêt qui s'attache à la question de *réajustement du subside fédéral* ? Et nos hommes d'état comprennent-ils, d'autre part, combien il deviendrait facile de gagner la sympathie des autres provinces à un projet de réajustement en vue de rendre le gouvernement local libre de toutes entraves vis-à-vis le revenu des licences et en état de combattre le fléau national ?

On ne saurait trop insister sur ce caractère public que doit prendre la campagne antialcoolique. Ainsi Gladstone considérerait, avec sa haute raison, qu'à cette question est intimement liée celle du suffrage *féminin universel*. Il n'y a plus, ici, de question de puissance maritale, d'intérêt de veuve, de fille majeure, d'inconvénient à la vie de famille : de telles objections ne valent plus que dans la bouche du gros monsieur à trogne rouge menacé dans ses petites affaires de drogues.

Vous voyez donc quelles proportions atteint le débat : il touche à tout. Que dirait-on si un congrès sur la matière amenait pour résultat que la manière dont on combat le mal, aujourd'hui, ne fait que l'aggraver ? Ainsi, la répression correctionnelle de l'ivrognerie telle qu'elle se pratique, a-t-elle d'autre effet que de jeter la population dans le fatalisme et de lui faire penser que puisque nos tribunaux n'ont jamais corrigé un buveur, par des peines légales, il n'y a rien à faire ailleurs pour atteindre un meilleur résultat ? Et ces sociétés de tempérance ! comme s'il devait y avoir autre chose que des sociétés d'*abstinence*. Il est enfantin d'ignorer plus longtemps que ce qui menace la race

ce n'est pas l'ivrognerie tapageuse de quelque carabin en vacance, mais le travail persistant de l'infiltration alcoolique dans toutes les couches sociales sous la forme, en apparence, la plus anodine, sous le couvert civil d'un besoin social.

En voilà assez pour une entrée en matière. Si je vois que mes notes puissent vous intéresser, à seul titre d'utilité documentaire, je continuerai mes envois pour lesquels je sollicite la faveur de faire fléchir la règle de la signature.

Donc, premier point : n'allons d'abord au pays avec la question antialcoolique que pour faire connaître la nature du mal ; fouillons les asiles d'aliénés, les pénitenciers, les hôpitaux et les statistiques du monde entier et quand le problème sera suffisamment vulgarisé, on songera à le faire entrer dans le domaine de la politique, et l'on ne sera plus exposé à de lamentables déconvenues comme le fiasco du plébiscite sur la prohibition.

UN LECTEUR.

Un conseil désintéressé

Nos lectrices sont elles donc enfin persuadées de la nécessité et de l'importance qu'il existe pour elles de mettre de l'ordre dans leurs affaires et de sauvegarder leur argent en le déposant en un lieu sûr, et quel lieu peut-il être plus sûr et plus commode pour elles que la succursale de la Banque Provinciale, chez Carsley ? Nous invitons nos abonnées à faire l'essai de ce système, et elles s'en trouveront tellement bien qu'elles ne voudront plus s'en passer. Les abonnées de la campagne peuvent aussi bien que celles de la ville profiter de ces avantages ; combien d'elles font leurs emplettes de toilettes à la ville, et combien il est plus simple de payer les fournisseurs, les modistes et les couturières avec un simple chèque, au lieu de faire charger leurs lettres, de courir ainsi le risque qu'elles s'égareront ou qu'elles soient volées. Avec un chèque on paie jusqu'aux sous, et tout le monde sait combien il est ennuyeux d'avoir à envoyer de la menue monnaie par la malle. Nous espérons que le conseil profitera.

À Travers les Livres, etc.

J'ai lu avec intérêt la brochure publiée par M. le sénateur Pascal Poirier, intitulée : *Mouvement intellectuel chez les Canadiens-français depuis 1900*. Je ne féliciterai pas l'auteur sur la forme littéraire si française qu'il a donnée à son travail ; je ne le féliciterai pas non plus sur les renseignements aussi intéressants qu'utiles contenus dans sa brochure, mais, je me permettrai de lui témoigner toute ma vive admiration pour la franchise avec laquelle il ose s'exprimer sur les questions de l'éducation dans les écoles primaires, collèges et couvents, écoles spéciales et écoles techniques. Vraiment, se trouverait-il encore, par ci par là, dans notre vaste Canada, un homme assez courageux, assez honnête pour dire sa pensée telle qu'il la conçoit. Telle qu'il l'a jugée au tribunal de sa conscience ? J'offre à M. Pascal Poirier, l'hommage de mon plus sincère respect. Puisse son exemple être suivi par un plus grand nombre.

J'accuse réception, avec remerciements, des *Mémoires de Robert S. M. Bouchette*, recueillis par son fils, Errol Bouchette, et annotés par A. D. DeCelles. J'aurai l'occasion de revenir plus tard sur ces pages d'un charme si vif pour les canadiens.

Je parlerai aussi dans un prochain numéro de la nouvelle édition, revue et augmentée des *Américaines chez Elles*, de Mme Th Bentzon, ouvrage couronné par l'Académie Française.

FRANÇOISE.

Mademoiselle Idola Saint-Jean, donnera, mardi, le 12 avril prochain, à la Salle Karn, sa soirée annuelle dramatique et musicale. Toutes les personnes qui ont déjà eu le plaisir d'assister à ces petites fêtes littéraires et chantantes savent quel régal Mlle Saint-Jean leur tient en réserve. A la soirée du 12 avril, nous entendrons deux charmantes piécettes où notre exquise concitoyenne tiendra les premiers rôles ; puis, des artistes aimés du public feront entendre ces mélodies et ces accords qui élèvent l'âme de la terre.... Enfin, il nous est offert d'oublier un peu les soucis de la vie dans un agréable délassement, profitons de l'aubaine. Les billets de cette soirée sont en vente chez M. Archambault, 1686 rue Ste-Catherine.